



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Nouvelle-Aquitaine | 2017

---

### Osserain-Rivareyte – La Taillade

Sondage et prospection (2017)

Christian Normand

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/77064>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Christian Normand, « Osserain-Rivareyte – La Taillade » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 09 juin 2021, consulté le 10 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/77064>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Osserain-Rivareyte – La Taillade

Sondage et prospection (2017)

Christian Normand

---

- 1 Le site de « La Taillade » correspond à un château à motte aménagé, sans doute dès le début du XII<sup>e</sup> s., en limite nord de la vicomté de Soule. Plus précisément, l'ouvrage fortifié a été implanté sur une sorte de promontoire en bordure d'un cours d'eau, le Saison, que franchissait à proximité un des principaux chemins reliant le Béarn et la Navarre.
- 2 En 2015 et 2016, nos recherches avaient permis de faire un relevé précis de l'ensemble comportant, du sud-est au nord-ouest, un large fossé barrant totalement le promontoire, une motte et enfin une basse-cour délimitée par des pentes abruptes. Hélas, ce relevé avait montré qu'une importante érosion due au Saison en avait fait disparaître une partie, non précisément quantifiable mais certainement significative. Nous avons également pu mettre en évidence les vestiges très arasés d'une tour partiellement engagée dans la base de la motte. Ce qui subsiste du bâtiment avait permis de restituer un plan carré de 10 m de côté extérieur avec des murs épais d'à peu près 2,1 m à la base de l'élévation. Le parement extérieur, vu sur une petite partie du mur sud-ouest dans un sondage (S4), est constitué de blocs de calcaire exogène disposés en assises régulières. Le tout repose sur une fondation comportant au moins deux ressauts extérieurs et une semelle intérieure. La largeur importante de cette fondation ainsi que sa profondeur sont assurément le témoignage d'une élévation respectable de la tour.
- 3 La superficie subsistante de la basse-cour (plus de 600 m<sup>2</sup>) et la régularité du sommet de la motte pouvant faire penser à la présence d'autres structures, nous avons fait réaliser en 2016 une prospection géophysique qui y avait révélé plusieurs anomalies pouvant être d'origine anthropique.
- 4 En 2017 nous avons décidé d'agrandir le sondage S4 afin notamment d'y recueillir du matériel susceptible de fournir un meilleur calage chronologique des ultimes occupations du site. Toutefois, notre objectif principal était d'ouvrir plusieurs sondages à l'emplacement des anomalies afin d'en déterminer la nature. Quatre sondages de 2 m<sup>2</sup>

chacun ont ainsi été ouverts : un au sommet de la motte (S9) et trois dans la basse-cour (S10, S11 et S12).

- 5 Dans S9 n'ont été vus que des ensembles très compacts liés à la mise en place de la motte : des couches d'argile plus ou moins chargées de galets et de blocs de marne issue du substrat. Nous pensons très probable que ces divers matériaux proviennent du creusement du fossé et ainsi que ce dernier et la motte ont été mis en place de façon concomitante.
- 6 Les résultats de S11 et de S12, implantés à l'emplacement des anomalies les plus nettes, ont été quelque peu décevants puisque nous n'y avons rencontré que la terrasse alluviale du Saison, atteinte à une profondeur voisine de 0,5 m. Il est cependant apparu que la surface de celle-ci avait été vraisemblablement régularisée puis utilisée comme sol de circulation.
- 7 Sous des sédiments bruns enrichis en matières organiques, S10 a livré deux petites fosses ainsi qu'une dizaine d'éventuels trous de piquet. Nous avons préféré les laisser en place dans l'attente d'un dégagement sur une plus grande surface permettant une meilleure interprétation.
- 8 De son côté, l'agrandissement de S4 a confirmé la qualité de la construction. Outre le soin apporté aux parements, le blocage, constitué d'éclats de calcaire et surtout de galets disposés le plus souvent à plat, est encore particulièrement résistant grâce à un mortier de grande dureté.
- 9 D'une façon générale, le matériel recueilli, très principalement céramique, est relativement abondant, en particulier dans S4 et S10. Cependant, du fait de sa fragmentation et surtout de l'absence de référentiel local, sa datation précise est délicate. Pour autant, celle-ci ne semble pas aller au-delà du XV<sup>e</sup> s. Cette information pourrait indiquer une désaffectation du site dès cette époque avant un abandon définitif au XVI<sup>e</sup> ou au début du XVII<sup>e</sup> s., possible période de la construction de l'actuel château dans la quartier voisin de l'Hôpital.
- 10 Enfin, nous avons fait réaliser deux datations radiocarbone : la première, correspondant à l'installation de la motte, n'a pas apporté la précision souhaitée ; la seconde réalisée sur un charbon prélevé dans la tranchée de fondation de la façade nord-ouest rend très probable une édification de la tour dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s.
- 11 Au final, les données obtenues lors des trois années de cette opération confirment le grand intérêt archéologique de « La Taillade » pour la connaissance des châteaux à motte de l'extrémité sud de l'Aquitaine. Toutefois, seules des fouilles sur une grande extension permettront d'en exploiter tout le potentiel. C'est ce que nous espérons pouvoir mettre en oeuvre à moyen terme.

---

## INDEX

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtcYIBmBlBPH>

**Année de l'opération** : 2017

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNxIaWnJjow>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJ90amIXw2>